

# AVIS PUBLIC

(À RETOURNER)

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, QUE :**

*Lors de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tenue le 2 mars 2022, une résolution, portant le numéro 2022-03-036, a été adoptée concernant l'ajustement du calendrier des séances ordinaires 2022 du Conseil des maires de la MRC, et ce, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec ainsi qu'aux directives gouvernementales dans le contexte de la pandémie COVID-19.*

*Par conséquent, les séances ordinaires du Conseil des maires de la MRC de Papineau prévues le 16 mars et le 20 avril 2022 auront lieu selon les indications ci-dessous :*

**Conseil des maires :**

Date	Heure	Lieu
16 mars 2022	18 h	125, rue Bourget, Thurso (Québec)
20 avril 2022	18 h	125, rue Bourget, Thurso (Québec)

*Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance de ladite résolution.*

**DONNÉ à Papineauville ce 3<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt-deux.**



Roxanne Lauzon  
Secrétaire-trésorière et directrice générale